

# Comité de pilotage de l'Atelier de la donnée Centre-Val de Loire du 10 juillet 2025

---

**Lieu** : MSH Val de Loire et visioconférence

**Horaires** : 9h00 – 11h00

**Présents** : Daniel Alquier (Vice-Président Recherche – Université de Tours), Anne Azanza (Directrice des bibliothèques & des archives – Université de Tours), Olivier Baude (Directeur – IR\* Huma-Num), Hélène Blasco (Vice-Présidente Recherche – CHRU de Tours), Stéphane Cesbron (Responsable du Système d'Information en Région Grand-Ouest – INSERM), Myriam Danon-Schmidt (Secrétaire générale – RnMSH), Anne Duittoz (DRARI adjointe – Délégation Régionale Académique à la Recherche et l'Innovation de la région Centre - Val de Loire), Laurence El Khouri (Directrice adjointe science ouverte – CNRS Direction des Données Ouvertes de la Recherche), François Tertre (Direction du Numérique – Responsable de l'unité Plateformes, Services et Données – BRGM), Carine Lucas (Chargée de Mission Science Ouverte – Université d'Orléans), Laurence Rageot (MSH Val de Loire – responsable de l'ADCVL), Xavier Rodier (Directeur de la MSH Val de Loire – Responsable de l'ADCVL), Carine Van Heijenoort (Adjointe au directeur scientifique référent - CNRS Centre Val de Loire), Patrick Vourc'h (Vice-Président Science Avec et Pour la Société, Écoles Doctorales – Université de Tours)

**Ordre du jour** : 1. Informations générales concernant l'ADCVL – 2. L'ADCVL dans l'écosystème Recherche Data Gouv – 5. Questions diverses

[Compte-rendu rédigé par Laurence Rageot et envoyé aux membres du comité de pilotage le 18 septembre 2025]

## Compte-rendu

---

Les représentants de plusieurs partenaires de l'Atelier de la donnée Centre-Val de Loire ayant changé, la réunion commence par un tour de table et d'écran.

### I. Informations générales concernant l'ADCVL

Laurence Rageot rappelle que l'ADCVL a été labellisé en décembre 2022 par Recherche Data Gouv. L'offre de service a été mise en ligne via le guichet unique en novembre 2023. L'ADCVL a été inauguré le 9 avril 2024. Les premières formations dispensées par l'ADCVL ont eu lieu en février mars 2025. Elle indique que les formations étant un moyen de faire connaître l'atelier, cette dernière date lui semble une étape importante.

L'ADCVL a pour objectif de répondre aux besoins d'accompagnement des chercheurs de toute la Région pour favoriser la publication et le partage des données, en mettant en réseau les personnels en charge de l'accompagnement chez les partenaires : les universités d'Orléans et de Tours, le CNRS, INRAE Val de Loire, le BRGM, l'INSA Centre-Val de Loire, l'INSERM, l'IR\* Huma-Num et le RNMSH. La gouvernance repose sur un comité de pilotage où sont représentés tous les partenaires, un comité opérationnel comprenant toutes les personnes impliquées dans l'atelier. Un réseau de correspondants dans les unités de recherche reste à constituer chez certains partenaires.

### a. Les membres

L'ADCVL repose sur 34 personnes réalisant l'accompagnement des chercheurs sur les thématiques de l'ADCVL chez les différents partenaires : SCD des deux universités, DSI (notamment les RSSI), services de valorisation des universités et du CNRS, délégués à la protection des données des deux universités ainsi que du CNRS, archiviste de l'université d'Orléans, correspondante archives CNRS en région, atelier numérique de la MSH, personnels d'accompagnement de l'OSUC, référents données opérationnels d'INRAE. L'archiviste de l'Université de Tours qui vient de prendre ses fonctions, n'est pas encore intégrée dans le réseau. Cependant, ces personnes ne contribuent que pour une très faible part de leur temps de travail à l'ADCVL et il est très difficile d'estimer le nombre d'ETP correspondants.

Anne Duittoz demande quels sont les liens avec le Pôle Universitaire d'Innovation Loire Valley Innov' (PUI LVI'). Laurence Rageot répond qu'en plus de ce réseau de 34 personnes, les contrats de deux ingénieurs (1,5 ETP) sont financés sur le PUI LVI'. L'un d'entre eux est chargé de l'accompagnement à la rédaction des plans de gestion de données et l'autre de la détection et de la valorisation des codes sources et logiciels. Ce dernier poste est à mi-temps sur l'ADCVL et à mi-temps sur C-Valo. Le financement par le PUI est justifié par le fait que si les données et les codes et logiciels sont bien gérés, ils seront plus facilement valorisables. Xavier Rodier rappelle que lors de la labellisation de l'ADCVL, le PUI LVI' n'existait pas. Un budget initial d'amorçage a permis de mettre en place l'atelier et de le faire démarrer. Ensuite, il a été décidé collectivement d'utiliser ce levier du PUI pour obtenir des ressources. La question de la consolidation de ce dispositif se pose alors qu'on ne sait quel sera l'avenir du PUI. Il faudra y travailler collectivement avec tous les établissements.

Laurence Rageot indique, qu'afin d'organiser les réponses aux sollicitations, un groupe de travail par type de service proposé par l'ADCVL a été constitué avec les spécialistes parmi les 36 personnes de l'atelier. Ces groupes de travail proposent également des formations suivant les besoins qu'ils identifient.

Une réunion trimestrielle en présentiel à Orléans et à Tours et en visio réunit ces 36 personnes, qui composent le comité opérationnel. L'ADCVL est basé sur une montée en compétences collective pour ses membres. En 2024, deux formations ont été organisées : une première sur les notions essentielles concernant les données qui a également permis une première rencontre, une seconde sur les plans de gestion de données lors de l'embauche de la chargée des PGD. Ces deux formations ont été faites par l'URFIST de Paris, sur mesure pour répondre aux besoins de l'atelier. La prochaine formation, prévue à l'automne, aura pour thématique les codes et logiciels dans le domaine de la science ouverte. Elle répond à une demande des membres du comité opérationnel. Elle sera en partie assurée par Rémi Ossant, chargé des codes et logiciels au sein de l'ADCVL, et par un juriste sur les aspects propriété intellectuelle et licences. Lionel Morel (DDOR – CNRS) a accepté d'intervenir.

Carine Lucas demande s'il est possible d'ouvrir ces formations aux correspondants dans les laboratoires qui seraient intéressés. Laurence Rageot répond qu'elles sont organisées pour assurer la montée en compétences des membres de l'ADCVL pour qu'ils soient ensuite capables d'assurer des formations. Patrick Vourc'h demande si c'est une formation de « spécialistes » ou de transmission d'informations. Laurence Rageot indique que c'est une montée en compétences pour être en mesure d'accompagner les chercheurs, y compris sur les aspects juridiques, même si la formation ne permettra pas de devenir spécialiste.

Laurence El Khouri remarque que malgré l'impatience, cela prend du temps de se former pour ensuite pouvoir former. Elle ajoute que Recherche Data Gouv est désormais centre de compétences EOSC et s'impliquera sur le partage d'informations sur les formations et les compétences nécessaires pour que la France puisse s'aligner sur les autres pays. Concernant les compétences à acquérir, il est essentiel que les personnes puissent venir poser leurs questions,

et si une réponse ne peut être apportée immédiatement, qu'ils soient dirigés vers des spécialistes.

Laurence Rageot indique qu'il faut finaliser le réseau des référents ou correspondants au sein des unités de recherche dans l'objectif de créer un lien entre les unités et l'ADCVL. Cette personne (réfèrent ou correspondant) aura pour mission d'orienter les membres du laboratoire vers l'atelier pour toutes les questions concernant les données, et de relayer les informations sur les services de l'ADCVL. Pour l'Université d'Orléans, Carine Lucas a mis en œuvre un réseau de correspondants science ouverte. INRAE a un réseau de référents données opérationnels mis en œuvre au niveau national, et dont certains contribuent aux services de l'ADCVL.

Anne Duittoz indique que dans l'unité INRAE dont elle est membre, il y a un réfèrent pour les données qui n'est pas RDO mais informaticienne. Cette collègue a transmis les annonces des formations organisées par l'ADCVL. Laurence Rageot répond que c'est un des RDO membre de l'ADCVL qui lui donné les coordonnées d'un collègue INRAE qui fait une lettre hebdomadaire régionale sur les formations à qui elle transmet les informations.

Hélène Blasco s'interroge sur le rôle du CHRU dans l'ADCVL et du besoin de référents. Laurence Rageot répond que le CHRU n'est pas partenaire de l'atelier de la donnée. Elle rappelle qu'avant la création de l'ADCVL, existait un groupe de travail science ouverte mis en place par le DRARI. Ce groupe a été fusionné avec le comité de pilotage de l'ADCVL car la majorité des membres étaient communs et que cela permettait de renforcer la synergie pour une stratégie territoriale. Aussi le CHRU a-t-il toujours été invité aux réunions de l'ADCVL. Hélène Blasco indique que le CHRU en est ravi et demande s'il est possible d'envisager que le CHRU devienne partenaire ou si le périmètre est fermé tel qu'il a été labellisé. Laurence Rageot répond qu'il est possible de le faire évoluer si le CHRU le souhaite.

Hélène Blasco répond que la situation du CHRU est particulière car les données sont sensibles, certainement un peu plus que les données de laboratoire. Le CHRU a donc sa propre gouvernance des données, son organisation de la donnée. Cependant, les formations proposées par l'ADCVL pourraient l'intéresser et inversement certaines actions mises en place par le CHRU pourraient peut-être intéresser l'ADCVL.

Patrick Vourc'h remarque que, dans sa pratique de chercheur, il travaille sur des données issues de patients qui ont été anonymisées. Pour leur gestion il peut solliciter aussi bien le CHRU que l'université. Il n'y a pas de mur, c'est fongible, c'est le point de départ des données qui est différent. Il lui semble donc essentiel qu'il y ait une communication entre les deux. Hélène Blasco confirme que de nombreuses données traitées dans les laboratoires sont des données anonymisées issues du CHRU passées dans des comités comme le comité d'éthique. Il est important de communiquer sur le fait qu'elles émanent du CHRU et qu'elles ont subi différentes étapes de process pour les « libérer ». Elle s'interroge sur la place que pourrait prendre le CHRU dans l'ADCVL, est-ce uniquement un représentant au comité de pilotage ?

Xavier Rodier confirme que la communication doit être permanente entre les différentes sphères de données. Le CHRU a développé des compétences spécifiques sur les questions de sensibilité des données médicales qui sont vraiment fondamentales et peuvent contribuer à la montée en compétences globale au sein de l'atelier. Inversement, certaines actions mises en place dans l'atelier de la donnée peuvent intéresser le CHRU. Il est donc favorable à l'intégration du CHRU dans le cercle des partenaires et donc a un représentant dans ce comité de pilotage. De plus, les référents ou responsables des données du CHRU auraient leur place dans le comité opérationnel pour échanger directement avec les autres membres de l'atelier.

Hélène Blasco confirme son intérêt. Elle indique que le CHRU a des référents opérationnels et des référents stratégiques, un comité stratégique et un comité de pilotage des données. Xavier

Rodier répond que le CHRU a un temps d'avance sur les questions d'éthique qui est extrêmement utile et pourrait bénéficier à beaucoup d'autres.

Patrick Vourc'h se mettant à la place du chercheur qui travaille au CHRU et à l'université, au CNRS, à l'INSERM ou à INRAE, se demande comment doivent être gérées les données et préparés les plans de gestion de données. Hélène Blasco confirme et ajoute que certains chercheurs pensent qu'à partir du moment où ils sont dans le laboratoire avec les données, ces données sont les leurs et sont un peu naïfs sur la manière dont on doit gérer ces données suivant leur origine. Xavier Rodier répond qu'on retrouve cette problématique dans toutes les disciplines. L'objectif de l'ADCVL est d'accompagner les chercheurs vers la science ouverte et, dans cette démarche, il serait intéressant de le faire ensemble.

Laurence El Khouri approuve tout ce qui a été dit et trouve très intéressant qu'on arrive à la conclusion qu'il est très utile de travailler avec les CHU et qu'ils soient proactifs. Elle rappelle que le CNRS, comme l'INSERM, organise l'accès au SNDS, qui a des interactions avec le Health Data Hub, qui permet de travailler sur des données sensibles. Elle signale que le ministère a travaillé sur la déclaration de partage des données issues des essais cliniques et vient de publier un rapport. Elle indique donc voter pour que le CHRU puisse contribuer à l'atelier de la donnée.

Olivier Baude ajoute que, pour Huma-Num, c'est un élément très important car de plus en plus de recherches interdisciplinaires concernent des partenariats sur des projets de recherche avec des CHU. L'infrastructure Huma-Num n'est pas certifiée HDS mais a une partie sécurisée pour les recherches pluridisciplinaires dans lesquelles il peut y avoir, non pas des données de santé mais, sous la dénomination de données de santé administratives, des données de santé recherche. C'est un enjeu important et il appuie tout ce qui a été dit.

Daniel Alquier indique qu'il trouve très important que le CHRU puisse participer aux organisations en Région. Comme Laurence El Khouri l'a rappelé, des travaux importants sur les données de santé sont menés actuellement, mais il faut toujours garder à l'esprit que les données de santé personnelles ont des nécessités de protection très spécifiques. Il constate qu'un certain nombre de collègues chercheurs ont tendance à considérer que les données issues du CHRU, sont leurs données et qu'ils peuvent en faire ce qu'ils veulent, ce qui peut se révéler un réel souci. Aussi, l'expérience du CHRU est très importante et il souhaite qu'il participe à l'ADCVL.

Hélène Blasco remercie les participants. Laurence Rageot prendra contact avec elle pour la mise en œuvre.

## **b. Le budget**

Laurence Rageot rappelle que l'ADCVL a reçu, à sa création, un budget de 199 800 euros du FNSO comme fonds d'amorçage. Comme demandé dans le dossier de labellisation, il a été utilisé pour recruter trois ingénieurs pendant un an pour monter le guichet unique, faire un état de l'art des ressources comme les guides de bonnes pratiques ou les entrepôts dans les différentes disciplines et créer les outils de communication. Ces 3 contrats sont désormais terminés.

Il reste, sur ce budget, 60 000 euros. Faisant appel aux services de l'université de Tours, le budget pour les supports de communication n'a pas été dépensé. De même, les formations pour la montée en compétences des membres de l'ADCVL étant réalisées par l'URFIST de Paris, seule la mission de la formatrice est à prendre en charge et le budget prévu pour des prestations de formation n'a pas été dépensé. A l'inverse, la part missions du budget est quasiment entièrement dépensée du fait des déplacements des collègues à Tours ou Orléans lors des formations et des participations aux séminaires biannuels de Recherche Data Gouv.

Elle ajoute que l'Université de Tours a décidé, en 2022, d'allouer les frais d'environnement de 14 800 euros à la MSH Val de Loire.

Le FNSO a indiqué lors du versement que la subvention des ateliers était considérée comme un soutien d'amorçage et que l'éligibilité des dépenses n'était pas soumise à un cadre temporel. Il était prévu que les ateliers soient labellisés pour une première phase de 18 mois puis des labellisations tous les deux ans. Cependant, Recherche Data Gouv n'évoque plus l'évaluation des ateliers. En 2024, une rencontre des responsables de Recherche Data Gouv et des responsables des ateliers de la donnée a été organisée à Paris sur une journée et demie pour évoquer les succès et les problèmes. En 2025, une réunion en visioconférence de deux heures a permis de fixer le cadre pour les prochaines années. Ainsi, chaque année, une réunion entre les responsables de Recherche Data Gouv et chaque atelier sera organisée en plus d'une réunion avec tous les ateliers.

A ce budget d'amorçage, s'est ajouté le budget alloué sur le PUI LVI'. En plus du financement des contractuels, un budget mission de 12 000 euros a été prévu et il commencera à être dépensé à partir de 2026.

### **c. Les services**

Laurence Rageot rappelle les services proposés sur le guichet unique. Elle ajoute que deux services sont en suspens : « conseils éthiques et juridiques » et « codes sources et logiciels ». Celui sur les conseils éthiques et juridiques qui était mentionné dans le dossier de labellisation n'est pas mis en œuvre car l'ADCVL ne comprend pas assez de personnels des différents partenaires pouvant répondre aux sollicitations des chercheurs. Les questions juridiques sont très importantes, nombreuses, et demandent des connaissances spécifiques. On ne peut donc pas indiquer qu'on est en mesure d'y répondre si on ne peut assurer le même niveau de services pour tous les partenaires. Il nous semble impossible de demander aux services juridiques d'une université de répondre aux questions très précises des chercheurs d'un autre partenaire. Seules des réponses génériques pourraient être apportées comme nous le faisons déjà quand nous sommes interrogés, par exemple, sur les licences.

Patrick Vourc'h ajoute que les réponses aux questions éthiques et juridiques peuvent être différentes suivant les institutions et s'interroge sur les réponses pouvant être apportées aux UMR. Laurence Rageot répond que ces questions sont souvent discutées avec les services valorisations des partenaires.

Laurence Rageot indique que 27 demandes ont été reçues via le guichet auxquelles s'ajoutent celles arrivant directement. La majorité concernent les plans de gestion de données et le choix des entrepôts de données. Des membres de quasiment toutes les institutions ont fait appel à l'atelier avec deux pics : à l'ouverture du guichet unique et après les premières formations. Les formations apparaissent comme un bon moyen de faire connaître l'ADCVL et ses différents services.

Elle liste les formations déjà réalisées par l'ADCVL dont les sessions sur les plans de gestion de données proposées aux chercheurs lauréats d'un ANR ou ERC en 2024 dont les coordonnées avaient été fournies par les services de valorisation.

Stéphane Cesbron demande s'il est possible que l'INSERM fournisse également la liste de ses lauréats régionaux. Laurence Rageot accepte.

Elle évoque ensuite la formation proposée aux écoles doctorales intitulée « Comment partager vos données, vos codes et logiciels » qui n'a pas trouvé son public. Seule la session à Tours a été réalisée pour 3 doctorants afin de la tester car l'objectif était de déposer des données dans un entrepôt, de partager un code source et de lier ces éléments à une publication. Elle s'interroge sur l'adéquation avec un public de doctorants qui n'a pas encore ces problématiques.

Carine Lucas répond qu'elle pense que les doctorants s'inscrivent aux formations sur suggestion de leur directeur de thèse. Ils ne sont forcément moteurs dans le choix des formations. Aussi, pense-t-elle que, tant que les chercheurs directeurs de thèse ne sont pas sensibilisés à ces questions, ils ne sensibiliseront pas leurs doctorants. Par ailleurs le catalogue de formations est très vaste et il est difficile de pointer une formation.

Patrick Voure'h confirme que l'offre de formation est très grande et ajoute que sur les trois années ou quatre années de thèse, les questions de partage des données et des codes ne se posent réellement que vers le milieu ou la fin la thèse. Il remarque que les doctorants qu'il a eu à encadrer, ont choisi les formations suivant leurs appétences, et le titre ne lui semble pas signifiant pour un doctorant dont le dépôt des données n'est pas la priorité.

Laurence El Khouri indique que bien que le CNRS n'ait pas beaucoup de doctorants, la question se pose dans les unités mixtes. Elle se demande si une école doctorale ne pourrait pas être intégrée à la discussion car elle sait que beaucoup organisent des formations à la science ouverte. Quand elle est sollicitée pour contribuer à ce type de formations, elle indique aux doctorants qu'ils peuvent faire appel à l'atelier de la donnée local.

Laurence Rageot répond que les écoles doctorales régionales organisent une session annuelle de sensibilisation à la science ouverte obligatoire pour les doctorants de l'Université de Tours. Les collègues du SCD de l'Université ont sollicité l'ADCVL pour intervenir à leurs côtés sur les aspects données et codes et logiciels. Carine Lucas indique qu'à Orléans, cette formation n'est pas obligatoire. Cependant, le SCD réalise de nombreuses formations Hal et elle propose de solliciter la collègue pour qu'elle évoque l'ADCVL. Anne Azanza répond que la formatrice le fait déjà et Laurence Rageot ajoute que la collègue du SCD est membre de l'ADCVL.

Une formation GIT, déjà réalisée à la MSH Val de Loire, est désormais proposée au niveau de l'ADCVL et a rencontré un grand succès avec une session à Orléans complète en quelques heures. La session organisée à Tours en juin a été intégrée au plan de formation de l'Université. Carine Lucas indique que Mathieu Exbrayat, vice-président numérique de l'Université d'Orléans qui ne peut être présent à cette réunion, indique qu'il ne faut pas hésiter à le contacter pour organiser des sessions de formation à l'Université d'Orléans.

Une formation sur les principes FAIR est en cours de finalisation par le groupe de travail spécifique de l'ADCVL. Les dates sont fixées mais pas encore le titre.

Une formation sur les codes sources et logiciels comme produits de recherche est également en réflexion en tenant compte des résultats de l'enquête réalisée au printemps 2025 par Rémi Ossant dans le cadre du PUI LVI'. Elle avait pour objectif de connaître les pratiques et les besoins de la communauté régionale.

147 réponses ont été enregistrées issues de toutes les institutions partenaires du PUI LVI'. Cela peut paraître faible par rapport aux 3500 chercheurs de la Région mais beaucoup de personnes ont indiqué ne pas se sentir légitimes pour répondre car ce n'est pas leur métier. Rémi Ossant a tenté de les convaincre de participer car la connaissance de leurs pratiques et de leurs besoins est importante dès lors qu'ils produisent du code pour leur projet de recherche.

62% des répondants sont chercheurs ou enseignants-chercheurs, le code apparaît comme un « produit de recherche » au sens le plus strict et non une production de « développeurs » professionnels. Quasiment toutes les disciplines scientifiques sont représentées. La question sur la fréquence de production de codes montre que les répondants sont majoritairement des producteurs actifs.

Les forges logicielles apparaissent comme des outils clés mais il est à noter que seulement 17% mentionnent les forges institutionnelles comme celles d'INRAE ou de l'Université de Tours. Concernant la conservation pérenne du code, 24% des répondants indiquent agir en ce sens

mais uniquement 5 personnes citent Hal ou Software Heritage, les autres mentionnent les forges. Il n'est pas possible, aux vues de l'enquête, de savoir s'ils sont conscients que les codes sources publics présents dans les forges sont moissonnés par Software Heritage.

L'enquête comprenait ensuite des questions sur les aspects juridiques. Très peu indiquent avoir connaissance de la politique de leur établissement concernant la production logicielle. La moitié des répondants vérifient si des droits sont associés aux codes sources et logiciels qu'ils réutilisent et près de 50% ne mettent jamais de licences sur leurs productions. Il apparaît donc qu'un accompagnement sur les aspects juridiques est primordial.

Des questions étaient ensuite posées sur la valorisation. 45% des répondants indiquent mettre les codes sources et logiciels en association avec leurs publications scientifiques et autant ne le font pas. La même dichotomie est retrouvée sur les pratiques de valorisation en science ouverte. En revanche 87% des répondants n'envisagent pas de valorisation économique.

La dernière partie concernait les besoins en formation et en accompagnement. L'enquête était anonyme mais il était proposé de laisser ses coordonnées pour être recontacté pour un accompagnement personnalisé, et 25 personnes l'ont demandé. Les thématiques de formation citées sont les questions de propriété intellectuelle, de conservation pérenne et de licences.

Rémy Ossant travaille à la finalisation de la synthèse pour publication et il prendra ensuite contact avec les 25 personnes qui l'ont demandé.

#### **d. Indicateurs**

Après rappel des canaux de communication de l'ADCVL (site, compte LinkedIn et newsletter envoyée aux membres du comité opérationnel et du comité de pilotage), Laurence Rageot souhaite évoquer les indicateurs utiles pour témoigner de l'activité de l'ADCVL.

Certains sont déjà mis en place comme le nombre de sollicitations sur le guichet unique, les demandes directes, le nombre de formations, le nombre de personnes formées, le nombre de présentations.

Concernant les ressources humaines, est comptabilisée le nombre de personnes faisant partie du réseau. En revanche, le nombre d'ETP est plus compliqué à définir. Il était demandé dans le dossier de labellisation et, comme c'était avant la création de l'atelier, il avait été indiqué de façon arbitraire 0,1% pour chacun. Cette question a été évoquée lors du comité opérationnel de juin et il a été décidé que, chaque trimestre, Laurence Rageot demandera à chaque membre une estimation du temps consacré à l'ADCVL. Elle cite comme exemple une demande pour un plan de gestion de données entité qui est suivi par Clara Monmarché (ingénieure dédiée aux PGD) mais en collaboration avec une collègue du SCD de Tours. Nombre de collègues de l'ADCVL interviennent ainsi de façon ponctuelle suivant les demandes.

La satisfaction des utilisateurs est un autre indicateur difficile à évaluer.

Cette réflexion sur les indicateurs est corrélée à une réflexion au sein du réseau des ateliers de la donnée à la suite d'une sollicitation de Recherche Data Gouv qui avait besoin de données chiffrées pour son dossier de demande d'inscription sur la feuille de route des infrastructures de recherche. Les besoins concernaient tous les membres de l'écosystème confondus. Les discussions au sein du réseau des ateliers ont montré la nécessité d'harmoniser la définition et la description des services. En effet, chaque atelier a des services différents ou des niveaux de services différents. Elle prend l'exemple du service plan de gestion de données qui existe dans tous les ateliers mais qui peut correspondre simplement à de la sensibilisation ou bien à une proposition de relecture des PGD, voire à la coécriture avec les chercheurs. Face à cette problématique, Recherche Data Gouv a décidé d'utiliser les dossiers de demande de labellisation pour la réponse à la feuille de route des infrastructures, malgré le fait qu'ils correspondent à des prévisions, au moins en termes d'ETP.

Laurence Rageot interroge les membres du comité de pilotage sur leurs besoins d'indicateurs concernant l'ADCVL.

Patrick Vourc'h répond que les meilleurs indicateurs sont ceux qui vont être demandés si besoin et qu'il ne faut pas confondre indicateurs et objectifs qui sont un moyen pour s'améliorer. De plus, il ne faut pas trop en mettre pour bien les suivre et les voir évoluer.

Anne Duittoz trouve que Recherche Data Gouv inverse les choses en sollicitant les ateliers, c'est à eux de connaître les objectifs qu'ils veulent atteindre. Laurence Rageot répond qu'elle a été surprise de la demande et du fait qu'il était demandé aux ateliers de définir les indicateurs.

Anne Duittoz indique qu'il y a des indicateurs témoignant du fonctionnement des ateliers et d'autres montrant si la cible est atteinte. Par exemple, on peut avoir le nombre de plan de gestion de données accompagnés mais il faudrait ajouter ceux sur lesquels l'atelier n'a pas travaillé directement mais dont le chercheur a participé à un atelier de sensibilisation. Il peut y avoir un effet cascade. Laurence Rageot répond qu'elle n'a pas d'indication sur le nombre de PGD qui est remis à l'ANR. Anne Duittoz conclut que c'est peut-être aux ateliers de choisir ce qu'ils font remonter comme indicateurs. Laurence Rageot confirme et indique que cela a été la réponse du réseau des ateliers, d'où le lancement d'une réflexion sur les types de services et d'accompagnement même s'il ne répondait pas à l'urgence de Recherche Data Gouv.

Stéphane Cesbron indique qu'il souhaiterait être informé du nombre de sollicitations de personnes, de structures INSERM. Laurence Rageot s'engage à les lui transmettre. Il précise qu'il est surtout intéressé par les informations sur les sollicitations de laboratoires INSERM quelque soit le rattachement individuel du chercheur.

Pour conclure la partie sur les activités de l'ADCVL, Laurence Rageot rappelle que désormais il lui semble important de faire connaître l'Atelier et que les leviers pour y arriver sont les formations et le réseau de correspondants dans les unités de recherche.

Anne Duittoz demande s'il est possible que des interventions dans des formations de master soient proposées et rendues quasi obligatoires. Chaque responsable de master peut choisir, mais certains comportent une partie expérimentale avant un stage et cela pourrait être intéressant d'en proposer, comme les formations sur l'expérimentation animale.

Patrick Vourc'h répond que ce n'est pas possible. Un des points importants lui semble que le chercheur et l'étudiant en recherche, master ou doctorant, voire postdoctorant, qu'il arrive de l'étranger ou pas, ne se posent pas la question de la façon de stocker ses données. Ces questions, sont quotidiennes et sont encore plus prégnantes quand l'étudiant repart. Aussi, il trouve intéressant que des unités de recherche se posent la question de la gestion des données au niveau global, indépendamment de ce qui pourra être fait dans un projet ANR. Cette prise de conscience lui semble importante au niveau des directions d'unités de recherche car il est important que les chercheurs se rendent compte qu'il est important qu'ils s'en emparent pour que les thésards puissent suivre.

Laurence Rageot répond qu'elle pense que Daniel Alquier est intervenu sur le sujet auprès des directeurs d'unité. Elle constate qu'en deux mois, l'atelier a reçu trois sollicitations d'unités soit pour un plan de gestion comme celle qui vient d'arriver soit via des sollicitations auprès de Daniel Alquier pour des questions de stockage et de partage.

Carine Van Heijenoort remercie pour le travail qui a été fait et confirme l'importance de travailler avec les unités, peut-être en essayant de mettre en place des formations pour les directions d'unités. Par ailleurs, elle demandait s'il y a une réflexion sur la gestion des données au niveau des plateformes instrumentales notamment dans le contexte des projets régionaux ARD comme l'ARD Matex qui comprend une très grosse plateforme instrumentale.

Laurence Rageot répond ne pas avoir été sollicitée par cette plateforme. Par contre, un réseau de plateformes s'est mis en place dans le cadre du projet Excellence Loire Val Health et des discussions ont débuté. Patrick Vourc'h ajoute que Louis Lantier est chargé du réseau régional

des plateformes qui concernent la santé au sens large, dans le cadre de Loire Val Health. En décembre 2025, sera organisé un séminaire avec toutes les personnes travaillant dans ces plateformes sur différentes questions transversales comme celle de la gestion de données. La question se pose pour les plateformes elles-mêmes, mais aussi par rapport aux chercheurs qui donnent du travail à faire ou qui font un travail au sein des plateformes. L'objectif est d'ensuite pouvoir aborder ces questions dans un séminaire ouvert aux chercheurs en présence des plateformes. Laurence Rageot précise qu'elle interviendra au séminaire de décembre sur les plans de gestion de données plateforme.

Concernant les formations vers les directions d'unité, les décideurs, Laurence El Khouri signale que l'AMUE a fait un travail qui pourrait être repris car c'est une formation qui peut être répliquée.

Carine Lucas souhaite revenir sur la question des masters pour signaler qu'il existe le programme Excellence Minerve à Orléans dont le but est de sélectionner des étudiants qui vont ensuite faire un parcours recherche et continuer en thèse. Dans ce cadre, elle a monté avec Pascale Solon du SCD, un cours en M1 qui s'appelle « Propriété intellectuelle et science ouverte » avec une dizaine d'heures sur la science ouverte. En 2024-2025, il a regroupé une dizaine d'étudiants de différents masters et sera reconduit l'année prochaine.

Patrick Vourc'h ajoute que l'Université de Tours a ouvert l'année dernière un double cursus santé et sciences dont les étudiants sont très doués ou très intéressés par la recherche. Ces étudiants auraient peut-être besoin d'avoir ce genre de formation. Hélène Blasco confirme que cela pourrait être pertinent d'autant que le programme est en cours d'évolution pour augmenter le nombre d'heures et diversifier le type d'enseignement. Ces étudiants ont des parcours avec d'autres formations initiales et sont très ouverts et très demandeurs de se former dans différents domaines. Ils représentent donc un bon public pour une formation de ce type.

## II. L'écosystème Recherche Data Gouv

Lors du dernier séminaire de Recherche Data Gouv qui a eu lieu à Lille en juin, Isabelle Blanc (directrice de Recherche Data Gouv et Administratrice ministérielle des données, algorithmes et codes sources au sein du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) a fait un point d'actualité.

Pour demander l'inscription sur la feuille de route des infrastructures, la gouvernance a été stabilisée avec une direction, un collège de direction où sont représentés tous les types de dispositifs d'accompagnement dont le bureau des ateliers de la donnée et l'UMS INRAE qui porte l'entrepôt et le catalogue, dont une version bêta a été présentée.

Un conseil des membres est en cours de mise en place. Il comprend un représentant de chaque institution portant un dispositif de l'écosystème. Pour l'ADCVL, c'est l'Université de Tours qui va contribuer au conseil des membres, représentée par Patrick Vourc'h. L'objectif est d'assurer le partage de la stratégie globale, la coordination des actions, et mesurer la satisfaction des usagers. Des membres de ce conseil seront élus au comité pilotage qui valide la feuille de route, les orientations politiques et budgétaires, assure la cohérence du projet et supervise la mise en œuvre des décisions. Un conseil scientifique international sera également constitué.

Un consortium des membres portant un élément du dispositif avait été envisagé mais il a finalement été décidé de faire un document cadre et des conventions spécifiques entre Recherche Data Gouv et chaque membre. Les conventions seraient signées pour deux ans avec tacite reconduction.

Dans la pérennisation de l'écosystème, un modèle économique est également mentionné et Isabelle Blanc a précisé que cela concernait les nouveaux services, sans plus de détail.

Les perspectives évoquées, en plus de l'inscription dans la stratégie nationale des infrastructures, correspondent au développement technique du portail contenant l'entrepôt et le catalogue, des outils pour aider à la curation des données et une intégration de l'IA tant pour le catalogue que pour l'aide à la curation. Enfin, une coopération renforcée, notamment avec des centres de référence thématiques a été évoquée. Tout cela dans le but d'accroître la visibilité, l'optimisation des ressources et la science ouverte à tous.

Enfin, Laurence Rageot ajoute quelques informations glanées lors du séminaire. Le Ministère de la Recherche travaille à une stratégie nationale de science ouverte qui devrait prendre la suite des plans nationaux, mais les travaux ont été retardés par l'instabilité ministérielle.

La dernière demi-journée du séminaire était consacrée aux OSPO, Open Source Program Officer. L'Université Grenoble Alpes va inaugurer en septembre le 1er Open Source Program Office académique avec pour mission l'accompagnement sur les codes et logiciels, tant sur les aspects techniques que juridiques et de valorisation. Isabelle Blanc a précisé que l'objectif du ministère était de labelliser des OSPO et que l'accompagnement sur les codes et logiciels ne relevait pas des ateliers de la donnée. Cependant, l'OSPO grenoblois est positionné dans la Cellule Data qui est labellisée comme atelier de la donnée. Rémi Ossant ira à l'inauguration à Grenoble en septembre pour tenter de mieux comprendre ses missions et son positionnement.

Olivier Baude indique qu'Huma-Num est centre de référence thématique dans Recherche Data Gouv. Il demande actuellement à Recherche Data Gouv une intensification des contacts et du partage d'informations, en plus de la participation au séminaire annuel. Il a vu passer les annonces sur le catalogue qui moissonne les entrepôts de confiance mais reste en déficit d'informations et de dialogue, sur ce point précis comme sur l'ensemble. Il constate qu'il y a ici aussi un besoin accru d'informations et de co-construction dans l'écosystème et il n'a aucun doute sur le fait que ça va s'améliorer.

Patrick Voure'h constate que la présentation était très riche. Il a particulièrement apprécié les résultats de l'enquête car cela donne des pistes. Il indique avoir rencontré un chercheur en marge d'un séminaire qui avait des questions sur le dépôt des données. Il faut réfléchir à la façon de répondre à ces questions. Doit-on citer immédiatement l'ADCVL ? Doit-on faire une communication large ? Pour que tout le monde ait l'information, il faut que les directions l'aient, les directions d'unité, de plateforme...

Laurence Rageot indique être prête, avec les collègues du comité opérationnel, à faire des présentations dans les unités de recherche si elles le souhaitent.

Stéphane Cesbron remercie pour tout le travail réalisé, Olivier Baude également.